



L'avenir de la culture québécoise :

Résultats du Rendez-vous stratégique

de l'INM sur la culture - Synthèse

L'Institut du Nouveau Monde, un organisme indépendant, non partisan, voué au renouvellement des idées et à l'animation des débats publics, a été l'hôte d'un important forum sur la culture québécoise de février et avril 2007. Plus de 1 500 citoyens de différentes régions du Québec ont participé au Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture. Intitulé « Que devient la culture québécoise; que voulons-nous qu'elle devienne? », ce forum avait pour objectif de faire le point sur l'état de la culture québécoise et de proposer des pistes d'action concernant son avenir.

Il s'est déroulé en trois temps de février à avril 2007. Les 2 et 3 février puis les 16 et 17 mars, des citoyens se sont d'abord réunis dans leur région pour débattre des grands enjeux du Québec. Ces rencontres régionales se sont tenues dans onze villes au total : Carleton-sur-Mer, Gaspé, Gatineau, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Val d'Or. Puis les 27 et 28 avril, la rencontre nationale fût l'occasion de dresser le bilan des délibérations qui ont eu lieu mais aussi de répondre à une question cruciale pour l'avenir de la culture : quels sont nos rêves collectifs ?

I- Constats et orientations sur la culture québécoise

La synthèse des constats et orientations sur la culture québécoise a été réalisée à partir des rapports de l'ensemble des ateliers tenus lors des rencontres régionales du Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture.

Dans chacune des villes, les participants étaient réunis en petits groupes. Dans chaque groupe ou atelier, un rapporteur était chargé de rendre compte des discussions.

La synthèse tient compte à la fois des conclusions mais également des commentaires particuliers rapportés dans les compte-rendus dans la mesure où ces commentaires illustrent un élément de consensus ou une divergence partagée par plusieurs. La synthèse ne résume pas l'ensemble des propositions de pistes d'action, sauf pour les évoquer. Les propositions de pistes d'action sont présentées plus loin dans le document

La synthèse est divisée en deux parties et en neuf thèmes :

Première partie : La culture québécoise, culture commune ou mosaïque d'identités ?

Thème 1 : Valeurs et citoyenneté

Thème 2 : La langue française

Thème 3 : L'immigration et les relations interculturelles

Thème 4 : Le pluralisme religieux

Thème 5 : Les nations autochtones

Deuxième partie : La culture québécoise à l'heure d'Internet et de la planète

Thème 6 : Création, production, pratiques, diffusion et politiques culturelles

Thème 7 : Les régions

Thème 8 : Les médias et les nouvelles technologies

Thème 9 : L'éducation et le rôle de l'école

Première partie : La culture québécoise, culture commune ou mosaïque d'identités ?

QUE DEVIENT la culture québécoise sous l'influence du pluralisme religieux, des migrations internationales, des régionalismes et des réalités des nations autochtones? QUE VOULONS-NOUS qu'elle devienne?

THÈME 1 : Valeurs et citoyenneté

Faire le point sur les valeurs communes au Québec

Le thème le plus débattu lors des rencontres régionales de l'INM sur la culture fut sans contredit celui des valeurs communes à l'ensemble de la société québécoise. Qu'est-ce qui, aujourd'hui, réunit les habitants du Québec ?

Les rapports régionaux proposent de nombreuses réponses, parfois contradictoires. Une proposition fait clairement consensus :

Les participants au Rendez-vous stratégique de l'Institut du Nouveau Monde sur la culture s'entendent sur la nécessité de faire le point sur les valeurs communes au Québec.

Certains proposent la tenue d'états généraux, d'autres suggèrent que la Commission des droits et libertés tiende une consultation à ce sujet ou encore demandent à l'Institut du Nouveau Monde de procéder à une enquête et/ou de tenir des colloques sur des thèmes liés comme « la solidarité nationale » et les rapports entre nation québécoise et nations autochtones.

Ces valeurs pourraient ensuite être consignées dans une charte, un code, un projet de société voire une constitution du Québec. D'aucuns rappellent à juste titre que le Québec dispose déjà d'une Charte des droits et libertés de la personne et que ces valeurs collectives devraient être compatibles avec celles exprimées par la Charte.

Mais l'existence de la Charte des droits et libertés de la personne ne semble pas suffire. Les citoyens expriment avec insistance leur besoin de faire le point, de discuter de ces valeurs, de les codifier de nouveau si nécessaire ou du moins de préciser les limites et les champs d'application de cette Charte. Cet exercice serait, à n'en pas douter, une façon de permettre aux Québécois de s'approprier la Charte.

Il semble que le concept de « valeurs communes » rallie davantage les participants que la notion de « culture commune ».

Une difficulté à se définir collectivement

Des participants gaspésiens ont reconnu l'existence d'un malaise, d'un sentiment de culpabilité chez nombre de Québécois francophones à affirmer « notre culture commune ».

À Montréal, selon le rapporteur d'un atelier, plusieurs participants ont d'ailleurs décidé de participer au Rendez-vous stratégique de l'INM dans le but, justement, « de réfléchir aux sources de leur malaise identitaire face aux enjeux religieux et interculturels véhiculés dans l'espace public et dans les médias ».

Ils expliquent ce malaise par une perte de repères culturels et identitaires communs, par une rupture brutale avec l'héritage catholique et canadien-français dans les années 1960, par l'étiollement de la famille ou la dénatalité.

Certains mentionnent la montée de l'individualisme et de la culture de consommation, la difficulté d'affirmer son identité dans la mondialisation et la méfiance suscitée par le discours nationaliste, toutes circonstances qui favorisent une brisure des liens entre les membres d'une même communauté. D'autres évoquent notre « américanité » ou encore un certain « complexe de la majorité ».

D'autres encore montrent du doigt les problèmes de transmission, le manque de dialogue entre les générations, la méconnaissance de l'Autre, le manque d'informations factuelles sur l'immigration et les communautés ethnoculturelles. Les médias sont accusés d'agir de manière irresponsables lorsqu'ils abordent ces sujets. On les accuse de s'adonner à une surenchère et de sombrer dans le sensationnalisme.

À l'encontre de ces commentaires, des participants rétorquent que « l'identité est comme une rivière » et qu'il est normal que celle-ci évolue, au gré des méandres, des obstacles et des apports divers. « L'identité québécoise est en transformation, elles le sont probablement toutes, soutient avec philosophie un participant gaspésien, car c'est ainsi qu'elles demeurent vivantes. »

Le Québec vit des changements importants. C'est une société en mutation sur le plan démographique, notamment, rappelle un participant montréalais. Il s'agit d'un « choc culturel », c'est vrai. Mais le choc est un bon moyen pour amener un peuple à reconnaître ses propres valeurs. Et nous avons des instruments à notre disposition : une charte des droits (même deux!), une Charte de la langue française, un système d'éducation public, des institutions démocratiques... Nous ne sommes pas démunis.

Se réconcilier avec l'histoire

Un grand nombre de participants soutiennent que l'une des premières étapes à franchir dans la définition des valeurs communes est de se réconcilier avec l'histoire. Se réconcilier ne veut pas dire retourner vivre dans le passé. Cela signifie reconnaître d'où l'on vient pour mieux voir où l'on s'en va. On n'a entendu aucun appel durant ce rendez-vous stratégique en faveur d'un retour en arrière.

L'objectif de cette démarche de réconciliation serait plutôt de « cicatriser les blessures », selon des participants montréalais. Il s'agit de reconnaître les divers apports historiques à la culture québécoise d'aujourd'hui : l'héritage catholique et canadien-français, la culture autochtone, les influences anglaise et irlandaise, l'apport de la communauté juive et de toutes les cultures qui ont été transportées ici par les différentes vagues d'immigration qu'a connues le Québec.

Selon un participant de Montréal, on entretient malheureusement des mythes à propos de l'histoire et de la culture québécoises. La culture québécoise serait renfermée sur elle-même alors qu'elle a toujours été ouverte sur le monde (exposée à tous les vents, écrivait Fernand Dumont, et capable d'absorber les influences diverses et de se les approprier). Deuxième mythe : la culture québécoise serait pure-laine ; au contraire le Québec a été une nation métissée dès les origines. Troisième mythe : les relations avec les nations autochtones auraient toujours été conflictuelles, ce qui ne correspond pas aux faits historiques. L'histoire du Québec a été fondée sur le pluralisme, qui n'est pas une notion nouvelle. La culture québécoise est une culture d'intégration en Amérique du Nord depuis 400 ans.

Une culture québécoise pour réduire plusieurs types de clivages

Bien qu'une bonne partie des débats du Rendez-vous stratégique aient porté sur les rapports interculturels, il faut mentionner que le besoin de faire le point sur les valeurs communes des Québécois se rapporte également à d'autres clivages identifiés par les participants.

Plusieurs ont mentionné la nécessité de réparer ou d'éviter les fractures entre les générations mais aussi entre les régions du Québec, puis entre les classes sociales.

La définition de valeurs communes ne répond pas uniquement à la nécessité du dialogue entre les groupes ethnoculturels ou entre la nation québécoise et les nations autochtones, mais aussi à celle de prémunir la société québécoise contre l'individualisme, contre la culture de consommation ou contre le nivellement par le bas induit par la mondialisation ultralibérale.

La définition de valeurs communes aurait aussi pour effet de consolider une solidarité nationale au sens d'une solidarité entre les régions du Québec, y compris Montréal. Plusieurs régions ont invité les participants à reconnaître l'apport des cultures régionales et l'apport de la ruralité, dans la définition de la culture québécoise.

On parle souvent du pluralisme culturel en faisant référence à la diversité ethnoculturelle du Québec. Mais il y a lieu de reconnaître également la diversité des identités culturelles régionales du Québec, nous rappellent les participants d'Abitibi-Témiscamingue.

L'identité est liée au territoire, rappellent des Gaspésiens. La géographie est l'une des choses qui nous réunit, avec la langue française, affirment des participants de Québec. La nordicité est l'une des caractéristiques oubliées de l'identité québécoise, signalent des Saguenéens, tout comme la culture maritime, dit-on en Gaspésie.

« Les paysages modèlent notre façon de penser. En défaut de nos petits travers, on a un gros bon sens qui vient de la majestuosité de la nature. Par l'affirmation de l'intégrité du paysage, on affirme notre identité. » (Carleton-sur-Mer).

La culture québécoise : une courtepointe, une mosaïque, une rencontre, un arbre, un creuset ?

Des Gaspésiens ont noté que les Québécois se sont longtemps définis en opposition aux autres pour protéger notre culture. « Mais nous ne sommes plus en mode survie au Québec », affirment-ils. Pour cette raison, il importe désormais de se définir positivement, pour soi-même et non en opposition à d'autres, et de manière englobante.

Ce dénominateur commun entre Québécois de toutes origines devrait être fondé sur le partage de valeurs communes, le français comme langue commune, la reconnaissance de l'héritage canadien-français et de l'apport des communautés ethnoculturelles à l'évolution et la vitalité de la société et de la culture québécoises.

Dans un atelier de Montréal, quelques participants ont suggéré de s'en tenir au modèle de culture civique développé depuis la Révolution tranquille et qui ne devrait pas être remis en cause, en se référant aux notions de démocratie, de laïcité, d'égalité entre les hommes et les femmes et d'égalité des chances. Dans un autre atelier montréalais, la majorité a voté contre la notion de culture civique, estimant que ce concept est davantage lié aux rapports entre les individus et l'État plutôt qu'aux rapports entre les membres de la société.

Le rapporteur d'un autre atelier montréalais nous informe que « la majorité des participants à l'atelier, et plus particulièrement ceux issus des communautés culturelles, tout en reconnaissant l'importance d'une culture québécoise rassembleuse basée sur le partage de valeurs communes, hésitent à parler de culture commune, qui peut rendre mal à l'aise les Québécois aux origines et identités composites. »

Les commentaires recueillis dans cet atelier méritent d'être cités au long :

« Ces participants s'approprient l'histoire de la société québécoise qui leur parle d'identité, de modernité et de lutte pour la défense des droits de groupes culturels et linguistiques minoritaires. Ils reconnaissent l'héritage canadien-français et l'importance de la langue française comme liant social. Mais ils adhèrent davantage à l'idée d'une culture québécoise plus diversifiée, accordant une place importante aux différentes communautés culturelles et linguistiques. »

« Cette vision d'une culture faite de valeurs partagées, que le rapporteur propose de qualifier de « sens commun » plutôt que culture commune, ne se limite pas seulement à une culture civique : la Charte des droits et libertés n'est pas suffisante, de l'avis des participants, pour donner une consistance à une culture partagée. »

« Cette vision permet d'envisager la culture comme une quête de sens : comme vecteur de mobilisation des forces vives de la société pour construire un avenir partagé. Le sens commun permet, en somme, d'envisager la culture commune au présent et en fonction de l'avenir, comme la culture du vivre ensemble et une force motrice plutôt que de donner l'image d'un repli identitaire et dans le passé aux yeux des Québécois nés sous le signe du pluralisme. »

Le sondage mené sur le site Internet de l'INM (101 répondants au 7 mai) indique une préférence de 32 % des répondants pour une culture commune, de 15 % des répondants pour une mosaïque d'identités et de 50 % des répondants pour un mélange des deux.

Alors quel nom donner à ce « mélange des deux » si ce n'est celui de culture commune ?

Voici plusieurs suggestions formulées dans plusieurs régions du Québec :

- Une société interculturelle ;
- Une culture commune enrichie par celles des immigrants ;
- Un « fondu culturel » plutôt qu'une multitude de particules en interaction ;
- Un creuset ;
- Dans deux régions, on a suggéré l'image d'un arbre, mais avec deux descriptions différentes de l'arbre :
 - dont les racines sont nourries par les apports de toutes les catégories de citoyens et de cultures (Français, Anglais, Autochtones, international, urbain, ruraux). Le tronc de l'arbre est le tronc commun culturel avec sa mémoire (histoire, patrimoine), sa langue et des valeurs communes. Les branches, feuilles, fruits, sont les expressions de la diversité culturelle, où on retrouve l'émancipation, la fierté, la créativité et le partage. (Québec)
 - Racines = valeurs non négociables ; Tronc = code non dit (non négociable) ; Branches = éléments de notre culture plus souple (négociable). (Rimouski)
- Deux régions ont suggéré l'image de la courtepointe :
 - dont la toile de fond est constituée des valeurs : respect des autres et surtout de soi, de solidarité et tolérance, de savoir. Ce qui fait la particularité : la mosaïque des cultures. (Gaspésie)
 - L'image de la courtepointe a été proposée par les participants comme un clin d'œil à la spécificité de l'approche québécoise en matière d'interculturalisme qui cherche à tisser (voire à « raccommorder ») un lien entre la diversité culturelle et la tradition québécoise. Elle reflète également leur dissidence sur le sens donné au terme « mosaïque » dans le libellé du thème de cette journée. Ils considèrent en effet qu'une « mosaïque » est une œuvre d'art formée d'éléments qui se complètent et se renforcent, et non comme un assemblage disparate. Pour éviter tout malentendu ou erreur d'interprétation, ils ont donc choisi d'utiliser le terme « courtepointe » à défaut de pouvoir donner le sens qu'ils auraient préféré attribuer à « mosaïque ».
- Une rencontre de la culture majoritaire francophone avec un apport important des nouveaux arrivants et des nations autochtones ;
- Un projet commun de valeurs et de croyances propres au Québec ;
- Une citoyenneté ;
- Un contrat social ;
- Un tronc commun.

Tentative d'énumération des valeurs communes

En dépit de la difficulté supposée à définir quelles seraient les valeurs communes des Québécois, la plupart des régions ont fourni une courte liste de celles qui leur apparaissent essentielles. Dans certains cas, on a mêlé des valeurs avec des caractéristiques.

Unaniment, les participants nomment la langue française comme l'élément liant primordial de la société québécoise. Ce sujet fait l'objet d'une section séparée de la synthèse.

Du côté des valeurs, on a mentionné, en vrac : l'entraide, la solidarité, le sens de la famille, la paix, la laïcité, la démocratie, le respect, la tolérance, l'éducation pour tous, l'inclusion sociale, la fierté, l'égalité entre les hommes et les femmes, l'écologie, la sympathie envers les immigrants, la dignité de l'être humain, l'ouverture sur le monde, la réduction des écarts entre les riches et les pauvres, la liberté, la responsabilité.

Du côté des caractéristiques : une société de droit, le sens artistique, une culture conviviale (les relations humaines sont simples, peu hiérarchisées), une société créative, émancipée et fière où le partage est une valeur cardinale. La société québécoise offre une diversité de choix, de possibilités de manières de vivre. Le meilleur de l'Europe et de l'Amérique.

Favoriser le dialogue

S'il faut énoncer et définir des valeurs communes, il demeurera toujours important, dans un contexte changeant, d'entretenir un dialogue permanent entre les habitants du Québec, d'où qu'ils viennent, où qu'ils vivent.

Pour développer un sentiment d'appartenance, il faudra renforcer les espaces de dialogue, favoriser la participation des citoyens de toutes origines aux débats publics. La « culture commune », peu importe comment on la nomme, sera fortifiée par l'éducation à la citoyenneté et par la multiplication des lieux de débats.

Il faut favoriser toutes les formes de dialogue (interculturel, interrégional, intergénérationnel), par la création de forums publics, des jumelages et des formules d'accompagnement.

Des participants de Québec affirment que la délibération est en soi une valeur commune chez les Québécois et qu'à ce titre, une rencontre du type Rendez-vous stratégique de l'INM est dans le droit fil de notre culture.

Enfin, plusieurs participants ont mentionné l'importance de la transmission. C'est pourquoi l'école, les médias et les nouvelles technologies ont fait l'objet d'attentions particulières (voir autres thèmes).

THÈME 2 : La langue française

Dans toutes les régions, les participants au Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture s'entendent pour dire que la langue française constitue le ciment, le véhicule principal de la culture québécoise. Elle est et doit demeurer la langue commune au sein de l'espace public. La langue française exprime la spécificité du Québec en Amérique du Nord. Elle est aussi un vecteur de réduction des clivages entre les groupes.

Les participants ont souhaité que soit renforcé l'usage de la langue française comme liant social, culturel et identitaire et non pas seulement comme un instrument utilitaire de communication.

Plusieurs commentaires portent sur la qualité de la langue française. Selon certains, la qualité de la langue française se détériore, en même temps que l'intérêt pour l'histoire.

C'est pourquoi plusieurs propositions portent sur l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue française autant pour les enfants à l'école, et ce dans toutes les matières, que pour les immigrants.

THÈME 3 : L'immigration et les relations interculturelles

Les participants au Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture appuient très majoritairement le principe d'une politique interculturelle, fondée sur le dialogue et l'intégration. Ils proposent de consolider cette politique en favorisant une meilleure cohérence dans l'action de l'ensemble des ministères du gouvernement. Ils suggèrent aussi de favoriser le dialogue au sein même de la société civile par divers moyens.

Ils demandent toutefois de dépasser ce que certains ont qualifié, en Estrie, « d'intégration d'apparence ». Bref, il faut faire atterrir la politique gouvernementale dans les milieux de vie. Miser sur une intégration de proximité, faire entrer les immigrants dans les réseaux, les intégrer au marché du travail, sensibiliser les entreprises à la situation des immigrants en vue de leur insertion. Il faut tisser des liens à petite échelle entre les gens : à l'école, au travail, dans les quartiers.

Dans plusieurs régions, les participants ont identifié l'insertion des immigrants et des membres des minorités visibles dans le monde du travail comme le principal problème à résoudre concrètement. L'intégration des immigrants, a-t-on noté à Rimouski, passe par la socialisation. Celle-ci se réalise très souvent dans les milieux de travail. Or le chômage est élevé au sein des minorités ethnoculturelles. La reconnaissance des acquis professionnels des immigrants devrait être accrue. Une question : la société est-elle prête à les accueillir ?

Il importe également de rendre accessible les services d'accueil et de francisation requis pour favoriser l'intégration des immigrants. Il faut également reconnaître la contribution des minorités ethnoculturelles dans l'histoire et la construction de la société québécoise.

Il a été mentionné que l'intérêt porté aux immigrants laisse dans l'ombre les communautés anglophones, notamment dans une région comme la Gaspésie.

Les participants ont souhaité que l'on favorise l'installation des immigrants dans les régions du Québec et qu'à cette fin, les municipalités se dotent de politiques en conséquence, s'y préparent et soient soutenues par le gouvernement.

Cela étant, le dialogue interculturel suppose une communication dans les deux directions. Autant les participants souhaitent que l'on améliore les connaissances qu'ont les Québécois de la réalité des immigrants et des communautés ethnoculturelles, autant ont-ils insisté sur l'importance de bien informer les immigrants sur la culture, les valeurs et les règles en vigueur au Québec et ce, y compris avant leur arrivée. « Les immigrants savent-ils ce qui les attend ? », a-t-on demandé. Quelqu'un a proposé que le Québec fonde des écoles québécoises à l'étranger.

THÈME 4 : Le pluralisme religieux

Un consensus clair se dégage des discussions en faveur de trois choses :

- Les institutions québécoises doivent être laïques afin de faciliter l'intégration et la participation civique de tous les citoyens.
- La religion catholique fait partie de notre histoire et la présence de symboles religieux dans l'espace public se justifie par la nécessité de transmettre cette histoire.
- Il est important d'acquérir et de transmettre des connaissances sur l'ensemble des religions, sur l'histoire des religions, sur les symboles et sur les diverses cultures religieuses, afin de favoriser une meilleure compréhension entre les citoyens de diverses confessions.

Les participants souhaitent que le Québec vive le pluralisme religieux mais tout en reconnaissant en toute sérénité son ancrage culturel judéo-chrétien. En bref, respecter les pratiques religieuses diverses sans oblitérer la foi catholique, toujours très majoritaire au Québec.

Dans certaines régions, des participants ont fait remarquer que le patrimoine religieux fait partie du paysage et de l'histoire régionale. À certains endroits, ce sont des religieux qui ont été les chefs de file de la communauté et qui ont contribué largement à la construction d'une solidarité régionale. Il serait malheureux de l'oublier.

Cependant, dans l'ensemble, ils souhaitent que soit maintenue la distinction entre espace public et vie privée, la religion, la foi, étant des matières de nature essentiellement privée.

Bien que la première rencontre régionale du Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture ait eu lieu en pleine tempête médiatique sur les accommodements raisonnables, ce sujet n'a pas dominé les discussions.

Si la majorité des participants s'entendent sur la nécessité de faire le point sur nos valeurs communes, le sujet précis des accommodements raisonnables ne semble pas susciter une profonde inquiétude. Plusieurs ont blâmé les médias pour avoir monté en épingle certains cas particuliers qui ne le méritaient pas. Certains ont toutefois suggéré que l'État adopte des mécanismes plus transparents pour déterminer ce qui est un accommodement raisonnable par rapport à ce qui ne l'est pas. Quelques appels à la vigilance contre l'intégrisme religieux (dans toutes les confessions y compris catholique) ont été entendus.

THÈME 5 : Les nations autochtones

Plusieurs participants ont déploré le fait que les ponts semblent avoir été coupés entre les Québécois dans leur ensemble et les nations autochtones.

Le discours interculturel prend davantage en compte le chauffeur de taxi marocain que les Premières Nations.

Ce sont des peuples à part entière, mais des peuples invisibles, oubliés, méconnus. On a avec eux un contact utilitaire mais on ne leur accorde pas de reconnaissance, ont déploré des participants d'Abitibi-Témiscamingue. Ce qui est triste, c'est que nous entendons parler d'eux seulement lorsqu'ils expriment des revendications, souvent lorsqu'ils bloquent des routes. Nous sommes dans l'ignorance de leur culture, ce qui encourage les préjugés.

Pourtant, on ne peut pas dissocier l'histoire et la culture québécoise de l'histoire et la culture autochtone, elles sont entremêlées. Les Québécois ignorent leurs racines autochtones. L'école québécoise montre une certaine préoccupation envers les autochtones via les cours d'histoire et de géographie mais la représentation qui en est faite demeure encore souvent stéréotypée ou négative.

Il s'agit d'un sujet très sensible. Certains ressentent de la culpabilité à leur endroit. Plusieurs participants ont exprimé le besoin de débats sur la question et les participants d'Abitibi-Témiscamingue invitent l'Institut du Nouveau Monde à organiser un colloque sur la question de l'occupation du territoire.

Citation d'un participant du Saguenay-Lac-Saint-Jean : « Comment voulez-vous réussir à accueillir des immigrants si vous n'êtes même pas capables de vous entendre avec ceux qui étaient là avant, les autochtones ? »

Les participants recommandent de multiplier les espaces de rencontre entre les Blancs et les autochtones, l'abolition des réserves, d'intégrer des cours d'histoire et de langues autochtones à l'école.

Trois régions souhaitent que le Québec reconnaisse aux autochtones des droits sur des territoires et que les démarches de négociation déjà entamées aboutissent. Le non-règlement de ces différends envenime les relations, entretient les préjugés et crée des barrières. Pour assurer le succès de ces pourparlers, il est essentiel d'impliquer et de bien informer la population.

Deuxième partie : La culture québécoise à l'heure d'Internet et de la planète ?

QUE DEVIENT la culture québécoise à l'heure des nouvelles technologies et de la mondialisation ? QUE VOULONS-NOUS qu'elle devienne ?

THÈME 6 : Création, production, pratiques, diffusion et politiques culturelles

De façon générale, les participants au Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture soutiennent que la création et la production culturelle au Québec sont riches et diversifiées, en effervescence. Globalement, la culture québécoise est en bonne santé, y compris dans les zones rurales et dans l'ensemble des régions du Québec.

Si la création et la production se portent bien, les participants relèvent deux dimensions à surveiller et qui doivent mobiliser les actions nouvelles :

- Les artistes ont souvent du mal à vivre de leur art et les ressources humaines dans les organismes culturels, souvent mal payées ou bénévoles, s'essouffent ;
- Les publics ne sont pas toujours au rendez-vous, il est souvent difficile de les attirer dans les lieux de diffusion et leur renouvellement n'est pas garanti.

La mondialisation n'est pas perçue de façon générale comme une menace à la vitalité culturelle du Québec, bien que le phénomène soulève des questions. « La culture peut-elle rester territoriale, demande-t-on à Québec ? » Quoiqu'il en soit, constatent des artistes de l'Abitibi-Témiscamingue, « le territoire est fortement lié au processus de création. »

Le métissage culturel et la standardisation culturelle, induits par la mondialisation, ne sont pas perçus comme des menaces à la culture québécoise. Certains désirent même que la culture québécoise « se laisse mouiller par les autres cultures » (Québec), ce qui ne représente pas un risque parce que la culture québécoise a « une capacité de résistance à la mondialisation » (Gaspésie) et elle rayonne à travers le monde.

S'il est une inquiétude manifestée par les participants au Rendez-vous culturel de l'INM, c'est la fuite vers la commercialisation. Plusieurs ont critiqué les rapports entre culture et économie dans la mondialisation.

La mondialisation ne fait pas peur, mais elle impose une exigence : Favoriser l'expression de cette culture qui nous est propre et ce par tous les moyens.

Les participants au rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture voudraient que la culture soit reconnue comme un moteur du développement du Québec, comme une composante du développement durable. « Les arts sont essentiels à la société, c'est le sang d'une société », affirment des participants de Québec. La culture doit toujours être soutenue financièrement, le rôle des artistes doit être reconnu et ces derniers doivent pouvoir vivre de leur art.

Des participants de Montréal ont résumé leur pensée à ce sujet par la formulation suivante :

« Reconnaissant la culture comme une dimension essentielle de la société québécoise, nous réaffirmons notre choix d'une culture dynamique, ouverte et innovatrice comme axe majeur de notre développement et recommandons :

- sa place dans toute formation ;
- sa réalisation à travers la concrétisation des politiques culturelles ;
- sa dynamisation par un engagement citoyen ;
- sa diffusion et sa démocratisation par nos diffuseurs, nos réseaux culturels et nos espaces publics. »

Majoritairement, les participants croient que c'est à l'État de prendre la culture en main. La culture est une affaire de solidarité et la solidarité doit être soutenue par les fonds publics. Mais l'État doit aussi exiger des entreprises qu'elles fassent leur part, tout comme on exige qu'elles la fassent pour la formation, la recherche ou l'environnement. Le mécénat doit être encouragé, non seulement de la part des entreprises, mais aussi des organisations sociales, comme les syndicats, et par les citoyens/contribuables par le biais de politiques fiscales incitatives.

La culture peut aussi favoriser l'occupation du territoire, selon les participants gaspésiens. Et elle devrait être considérée comme un maillon essentiel de développement économique régional, soutiennent des Saguenéens.

Plusieurs participants ont observé l'absence totale de la culture des enjeux électoraux. Il ne semble pas y avoir de vision de la culture ni à court ni à long terme dans la classe politique.

Dans la plupart des régions du Québec, les citoyens réclament une reconnaissance par l'État et la multiplication des lieux de rencontre, d'échange et de débats sur la culture dans la société civile. L'Institut du Nouveau Monde est lui-même convoqué pour appuyer ce mouvement. La culture est médiatrice : on y vient pour discuter, exercice de liberté de penser, acte de communion, expérience d'être ensemble.

La démocratisation de la culture, son accessibilité à toutes les classes sociales, est une préoccupation des citoyens.

Plusieurs ont voulu insister pour que la culture ne soit pas considérée seulement comme un produit mais comme un processus auquel les non-professionnels peuvent participer et qui demande du temps. Nous ne sommes pas seulement des consommateurs, mais nous sommes aussi des producteurs de culture. La pratique amateur doit être mieux reconnue.

Les participants au Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture veulent que l'on valorise la culture comme porteuse de sens. Au-delà de la simple consommation superficielle de produits culturels, il faut que les enfants soient amenés à en comprendre le sens, à goûter la signification d'une chanson populaire, d'une pièce de musique, d'un poème et d'un tableau. Réflexion d'un participant Gaspésien : « Le bonheur est manifestement dans l'être. Mais la société de l'avoir a réussi à convaincre la masse que posséder rend heureux. »

THÈME 7 : Les régions

Si l'État doit jouer un rôle central dans le domaine culturel, les participants au Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture affirment fortement la nécessité de déconcentrer, de décentraliser et de régionaliser le développement culturel. Chaque région doit avoir sa politique culturelle. Et l'interrégionalisme devrait être encouragé.

« Les citoyens et leurs communautés doivent s'appropriier les politiques culturelles, dit-on en Estrie, au niveau des municipalités, des commissions scolaires, des MRC, et miser sur des politiques qui favorisent l'appartenance. » Autant en Mauricie, qu'en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay ou dans le Bas-Saint-Laurent, les voix se lèvent pour que les pouvoirs et les moyens de la culture soient remis aux régions. Au Saguenay, on propose notamment que la culture soit prise en compte dans les plans stratégiques de développement économique de la région.

Le rapport Montréal-régions

Le clivage entre Montréal et les autres régions a été constaté mais il ne semble pas faire l'objet de la préoccupation la plus importante. On parle surtout d'ignorance et d'incompréhension. La faute en est aux médias, selon la majorité des interventions sur ce sujet (voir prochain thème).

« La vision montréalaise de la culture est celle du produit, mais en région, on crée, on exporte, on alimente la création culturelle, observe un participant gaspésien. Nous sommes fiers des produits culturels qui sortent de Montréal. Mais l'inverse ne se fait pas. »

Il reste que cette situation crée un vrai problème car les régions ont le sentiment que leur contribution à la constitution de la culture québécoise n'est pas reconnue. « L'identité culturelle est formée de l'ensemble des régions du Québec », rappelle la Gaspésie.

Les participants de Montréal ont exprimé leur compréhension à l'endroit des revendications des régions à l'égard de la culture. Ils n'ont pas demandé de reconnaissance particulière pour la région de Montréal dans la politique culturelle par rapport aux autres régions, mais plutôt parlé d'une complémentarité entre la métropole et les régions.

A l'opposé, les revendications des autres régions s'adressent bien davantage au gouvernement du Québec et ne sont pas formulées sous la forme d'une dénonciation des privilèges de la métropole.

Au contraire, plusieurs participants de certaines régions ont plutôt souhaité que les « régionaux » se prennent en main et adoptent une attitude pro-active à l'égard de la culture au lieu d'attendre que d'autres le fassent à leur place. « Aux régions d'être pro-actives », dit-on à Québec.

Plusieurs proposent que les régions accentuent leur présence dans la métropole, par le biais des médias, des nouvelles technologies ou sur place. Pourquoi pas une « ambassade gaspésienne à Montréal » ? À Petite-Vallée, en Gaspésie, au lieu de voir Montréal comme un adversaire, on cherche à intéresser les Montréalais avec un festival de la chanson de qualité.

Selon des participants de Trois-Rivières, Montréal semblait être un passage obligé. Mais l'offre culturelle en région est de qualité et de plus en plus, des artistes des régions obtiennent la reconnaissance internationale sans passer par Montréal.

Quoi qu'il en soit, il faut qu'il y ait une rencontre entre Montréal et les régions, et que cette rencontre se déroule en région, afin d'arriver à une meilleure compréhension des deux réalités et d'arriver à une solidarité nationale, proposent les Gaspésiens, qui suggèrent que l'Institut du Nouveau Monde organise cette activité.

Le débat intrarégional

Quelles sont les grandes forces des différentes régions du Québec ? Leur spécificité. D'aucuns appellent à ne pas négliger la spécificité culturelle induite par les paysages, le territoire, l'appartenance, la culture qui se vit. Qu'est-ce qu'on a de vrai ? Trouvons-le, et misons sur lui.

THÈME 8 : Les médias et les nouvelles technologies

Les médias

Les médias d'information ont fait l'objet de critiques acerbes de la part des participants au Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture. En particulier, on reproche aux médias nationaux d'ignorer les régions autres que Montréal et aux médias régionaux d'offrir une couverture déficiente des activités régionales, voire médiocre, s'agissant des activités culturelles dans la région elle-même.

La concentration de la propriété des médias est contestée. Plusieurs participants estiment que la convergence contribue à l'homogénéisation de la culture. Ces « monopoles médiatiques » constituent une des principales barrières à l'épanouissement culturel. La concentration des sièges sociaux des médias nationaux à Montréal est vue comme l'une des principales causes du clivage entre Montréal et les autres régions.

On reproche aux médias d'être à la merci et d'entretenir le « star system » ainsi que de négliger une multitude d'expressions artistiques pourtant dynamiques, sur l'ensemble du territoire du Québec.

Comment résoudre le problème : en appeler à la responsabilité des médias régionaux ; soutenir les médias communautaires et indépendants ; forcer les médias publics (Radio-Canada et Télé-Québec) à produire du contenu régional ; remplir leur mission éducative en matière culturelle et faire de Télé-Québec un véritable réseau national.

Les nouvelles technologies

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication suscitent des réactions contradictoires.

Pour les uns, celles-ci constituent une chance pour le rayonnement des œuvres québécoises, ainsi que pour les cultures régionales. Elles donnent accès aux autres cultures, démocratisent la culture, font tomber des murs entre les classes, les genres, entre petite et grande culture. Elles facilitent la participation, la création et la production des citoyens qui non seulement peuvent-ils être consommateurs, mais producteurs de culture.

Pour les autres, les NTIC favorisent la fragmentation de la culture et peuvent ainsi réduire les occasions de provoquer des rencontres imprévues ou les « accidents créateurs ». En donnant facilement accès aux productions étrangères, elles peuvent nuire à la diffusion des productions régionales. Elles peuvent banaliser la création artistique ou standardiser les pratiques.

Certains estiment que les NTIC provoquent des fractures générationnelles et territoriales. Par exemple, l'on croit que les parents sont dépassés par les nouvelles technologies et ne peuvent, par celles-ci, qui sont devenues le canal privilégié des jeunes à la réalité du monde, intéresser leurs enfants à la culture. D'autres croient qu'à cause des NTIC, les jeunes manquent d'approfondissement, de connaissance de la substance, de la base de la culture (histoire, philosophie). Ils zappent, cliquent très vite et vivent en mode multitâches. Pourtant, les jeunes qui se sont exprimés sur ce sujet lors du Rendez-vous de l'INM sur la culture, ne ressentent pas ce fossé générationnel aussi grand qu'on le prétend.

En dépit de ces analyses contradictoires, les participants au Rendez-vous de l'INM croient que le Québec et les régions doivent saisir l'occasion. Toutes les régions du Québec devraient avoir accès à Internet haute vitesse, croit-on. Les organismes culturels et les artistes devraient avoir accès à des programmes d'aide financière pour se procurer et mettre à jour les technologies de l'information utiles à la création et à la diffusion des œuvres. Pour se mettre en réseau, également, et pour promouvoir leurs activités auprès des divers publics. Les enseignants devraient les employer à l'école comme moyen de propager la culture.

Si les Québécois ne développent pas des contenus sur Internet, craint-on, ce sont les autres nations qui occuperont le territoire virtuel.

En Estrie, on suggère un peu de prudence. Ainsi que l'on favorise l'accès aux nouvelles technologies dans la mesure où celles-ci contribuent à la diffusion de l'identité québécoise. « Avant d'avoir accès à la planète, il faut s'enraciner. »

THÈME 9 : L'éducation et le rôle de l'école, lieu privilégié de transmission de la culture et d'éducation culturelle

L'école s'est imposée, dans toutes les régions du Québec, comme l'instrument privilégié pour consolider la culture québécoise, transmettre les valeurs, éduquer à l'art, susciter des vocations de créateurs. L'école permet d'agir positivement sur la demande culturelle comme incubateur de créateurs.

L'école doit éveiller les enfants au sens, transmettre les valeurs, le patrimoine, l'histoire, la culture régionale autant que la culture nationale. C'est aussi le lieu où l'on doit favoriser l'intégration des cultures, l'appropriation de l'Autre. Les participants au Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture veulent que l'on renforce, à l'école, dès le primaire, l'éducation aux médias, l'éducation à la citoyenneté, la philosophie et les sciences humaines.

L'école est vue comme le moteur de l'édification de la pratique culturelle, ce qui n'exclut pas l'influence de la famille. Ainsi, l'on propose, à Québec, que les œuvres culturelles soient utilisées comme matériau pédagogique utile à l'enseignement des autres disciplines ; que ces œuvres soient commentées au cours d'activités fréquentes pour que leur sens émerge de la simple consommation distraite et que les jeunes établissent un lien personnel avec elles ; que les artistes, payés pour ce faire, se produisent fréquemment dans les écoles; que les nouvelles technologies y soient utilisées comme moyen de propagation de la culture.

On a un mandat prioritaire pour elle : redonner le goût de notre culture, de notre langue et de notre histoire. On a suggéré, à Québec, d'instaurer un cours de curiosité culturelle.

Cela étant, l'école ne peut pas assumer seule le rôle d'éducation à la culture. Plusieurs recommandent des maillages avec les médiateurs culturels, les municipalités, les organismes culturels, les artistes, les groupes communautaires, les organisations citoyennes. D'autres ont recommandé que l'on favorise les échanges entre les élèves et des aînés, à l'école. D'autres ont suggéré des échanges scolaires interrégionaux.

II- Les propositions citoyennes

Le Rendez-vous stratégique de l'INM a permis aux participants des régions de formuler un total de 283 propositions pour l'avenir de la culture québécoise. Plusieurs de ces propositions étant similaires ou redondantes, elles ont été fusionnées en 97 propositions.

Comment lire ces propositions?

- Les lettres en majuscule à la fin des propositions réfèrent aux régions ayant participé au Rendez-vous stratégique sur la culture.

AT :	Abitibi-Témiscamingue
BSL :	Bas-Saint-Laurent
E :	Estrie
GASP-IM :	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
M :	Mauricie
MTL :	Montréal (incluant Lanaudière, Laurentides, Laval et Montérégie)
O :	Outaouais
QC :	Québec - Chaudière-Appalaches
SAGLAC :	Saguenay—Lac-Saint-Jean

- Les propositions concernent 7 thèmes différents.
- Pour chacun des 7 thèmes, les propositions sont ordonnées par ordre de priorité, en fonction des résultats du vote des participants obtenus lors de la rencontre nationale d'avril 2007.
- Par thème, apparaissent en plus gros caractères les 3 propositions centrales issues du vote. On retrouve les 21 priorités citoyennes qui se dégagent de l'exercice à la section III du présent document.

Culture commune : valeurs, citoyenneté et langue française

❖ *Valeurs et citoyenneté*

Nous proposons :

- 1.** De tenir des états généraux pour définir les valeurs fondamentales communes du Québec. Que ces états généraux favorisent la participation du plus grand nombre de Québécois et de Québécoises de tous horizons. Ces valeurs communes pourront être regroupées dans une charte, un code ou une éventuelle constitution de l'État québécois, ou prendre la forme d'un projet social, politique, économique et culturel pour le Québec. Ces valeurs communes sont compatibles avec la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (MTL-QC-O)
 - Qu'à cet égard, l'Institut du Nouveau Monde réalise auprès de la population une enquête afin de repérer et évaluer les forces et les faiblesses des racines et de l'identité culturelle québécoise (par exemple : les classiques, le syndicalisme, la religion, la social-démocratie) afin de rédiger un « texte fondateur » de la culture québécoise. (MTL)
 - Considérant le clivage Montréal-régions et la nécessité d'y remédier, que l'Institut du Nouveau Monde tienne une activité de réflexion sur le thème de la solidarité nationale. (GASP-IM)
- 2.** De revaloriser, et de favoriser la réappropriation et la diffusion la plus large possible de l'histoire du Québec, faite de pluralité. (QC-MTL)
- 3.** De reconnaître et affirmer l'importance, la vitalité et la contribution des régions et des cultures régionales à l'enrichissement de la culture commune québécoise et ainsi favoriser l'émergence d'une solidarité nationale. (GAS-IM)
- 4.** De créer des espaces publics, institutionnels et/ou populaires, physiques et virtuels dans lesquels seront favorisés l'échange, le partage et le dialogue entre les cultures, les classes sociales et les générations. Ces espaces peuvent prendre la forme d'un bureau d'audiences publiques sur les accommodements raisonnables, d'un conseil des sages, de forums internet, de maisons des cultures du monde, de Franco-fêtes, de jumelages scolaires, familiaux et professionnels, etc. L'Institut du Nouveau Monde est un bon exemple de ce genre d'espace. L'école peut être considérée comme un lieu privilégié pour instaurer ce genre d'échanges. L'État devrait reconnaître ces espaces.
(MTL-QC-BSL-E-GASP-IM-QC)
- 5.** De revaloriser le rôle et la place de la famille dans la transmission des valeurs fondamentales et de la culture identitaire québécoise, en complémentarité avec les institutions publiques, notamment l'école. Outiller les parents à cet égard. (QC)

6. De maintenir le cap dans l'affirmation de notre culture en dépit des contraintes budgétaires et démographiques. (O)
7. De concevoir la société québécoise comme une « courtepointe » francophone faite d'identités multiples. (MTL)

❖ *Langue française*

Nous proposons :

1. De réaffirmer et de promouvoir l'usage de la langue française comme :
 - la langue commune au sein de l'espace public ;
 - le véhicule privilégié de la culture québécoise ;
 - le vecteur de l'expression de l'identité collective ;
 - un moyen propice à la réduction des clivages en fonction de l'âge, de la religion, de l'ethnie, de la langue maternelle, etc. (MTL-QC)
2. De renforcer l'apprentissage de la langue française, notamment :
 - par les nouveaux arrivants, par exemple en modifiant les quotas pour accueillir plus d'immigrants dans les régions, en s'assurant que les règles soient respectées et en augmentant les ressources dans les régions à cet égard ;
 - dans toutes les matières à l'école ;
 - à l'école, comme langue identitaire et faciliter l'apprentissage d'au moins deux autres langues, la découverte d'une langue autochtone devrait être favorisée. (QC-SAGLAC-M-AT)
3. De rétablir l'esprit et la lettre de la Loi 101 (affichage et langue de travail). (E)
4. De sensibiliser les gouvernements du Québec et du Canada au caractère périlleux de tout accroissement du bilinguisme sur la pérennité de la nation québécoise. (O)
5. De rappeler aux gouvernements du Québec et du Canada le fait que l'Outaouais, en tant que région frontalière de la capitale fédérale, est la vitrine du Québec, et à ce titre, exiger d'eux :
 - qu'ils promeuvent l'identité francophone de l'Outaouais ;
 - qu'ils fassent en sorte qu'en Outaouais la langue française redevienne prééminente dans la pratique quotidienne des organismes publics et des entreprises ;
 - qu'ils appliquent rigoureusement la Loi 101 et remettent en place les COFI. (O)

Culture commune : la relation à l'autre, immigration, pluralisme religieux et nations autochtones

❖ *Immigration et relations interculturelles*

Nous proposons :

1. De favoriser le dialogue interculturel dans l'espace public, au niveau des régions, des villes, des villages et des quartiers, par la création de forums, par des échanges culturels, des jumelages et des formules d'accompagnement, afin de favoriser la tolérance, la cohésion, le respect et l'acceptation de la diversité, d'une part, et de l'identité québécoise, d'autre part. (QC-E-MTL)
2. De favoriser l'accueil des immigrants dans toutes les régions du Québec, notamment par les moyens suivants :
 - Préparer les municipalités, les intervenants sociaux et les structures d'accueil à accueillir les immigrants en développant les comportements et les politiques nécessaires, dont un kit d'accueil culturel des immigrants en région et une campagne de sensibilisation et promotion à l'accueil des immigrants dans tous les secteurs d'activité de la région ; (SAGLAC-QC)
 - Décentraliser l'immigration vers les régions dans une optique d'occupation du territoire ; (AT)
 - Amener chacune des collectivités à tracer son portrait identitaire afin de développer un modèle national d'accueil et d'intégration adaptable aux collectivités locales. Ce modèle s'appuierait, d'une part, sur les lignes directrices et les valeurs communes des Québécois et d'autre part, permettrait d'informer davantage les immigrants sur la dimension irréductible de l'identité culturelle commune (langue, chartes des droits, démocratie...), ses codes culturels et sa part évolutive. (BSL)
 - Investir dans les régions pour favoriser l'entrepreneuriat afin de développer des emplois pour faciliter l'intégration des immigrants et pour retenir les immigrants et les jeunes en région. (SAGLAC)
3. De consolider la politique interculturelle et de gestion de la diversité du Québec, en augmentant la cohérence des divers programmes ministériels concernés, notamment dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la culture et des affaires sociales, et de s'assurer qu'elle soit compatible avec la politique québécoise contre le racisme et la discrimination. (MTL-O-QC)

4. D'offrir des programmes de formation interculturelle aux gestionnaires, employeurs et professionnels pour favoriser l'inclusion et la présence économique des minorités culturelles et des autochtones dans le monde du travail, les organisations, les médias et les institutions. (MTL-E)
5. De faire tomber les barrières structurelles et culturelles au plein exercice de la citoyenneté, ce qui inclut l'emploi, l'éducation, le logement et la vie sociale, notamment pour les autochtones et les communautés culturelles et incluant les créateurs artistiques. (MTL-QC)
6. De mettre fin à la politique du multiculturalisme canadien. (M)

❖ *Pluralisme religieux*

Nous proposons :

1. Que les institutions publiques québécoises soient complètement laïcisées tout en préservant l'expression symbolique dans l'espace public. (O)
2. De vivre le pluralisme religieux en reconnaissant notre ancrage judéo-chrétien, en donnant un sens aux symboles religieux et en transmettant des connaissances sur les cultures religieuses et l'histoire des religions. (E)
3. De reconnaître la laïcisation de l'espace public (M)

❖ *Nations autochtones*

Nous proposons :

1. D'appuyer les démarches de négociations entreprises entre les gouvernements du Québec et du Canada et les communautés autochtones (notamment, l'Approche commune avec les Innus) et mettre les ententes en œuvre au plus tôt, tout en informant la population à ce sujet et en tenant des débats publics que pour disparaissent les stéréotypes de part et d'autre de l'imaginaire collectif. (SAGLAC)
2. De faire de la sensibilisation sur les cultures autochtones, peut-être une campagne publicitaire. (AT)
3. Que l'INM propose un colloque national pour discuter et clarifier l'occupation des lieux entre les peuples québécois et autochtones. (AT)
4. D'intégrer un cours d'histoire autochtone dans le cursus scolaire des Québécois. (AT)
5. De multiplier les espaces communs entre les autochtones et les non-autochtones et mettre fin à la politique des réserves afin de briser l'isolement des communautés. (AT)

Les régions

Nous proposons :

- 1.** De favoriser la transmission de la culture régionale par les moyens suivants :
 - Que l'école devienne un lieu concret de l'apprentissage de l'histoire et de la culture régionale;
 - Qu'on développe un système d'éducation populaire et intergénérationnelle permettant l'apprentissage de l'histoire et de la culture régionale;
 - Que les médias rendent compte davantage des réalités régionales contribuant, elles aussi, à l'identité et à la culture québécoise. (GASP-IM)
- 2.** Que les pouvoirs publics favorisent la diffusion culturelle en régions, notamment :
 - Favorisent et encadrent, notamment par un réseau de partenaires, la circulation des artistes, la diffusion des œuvres et des organismes culturels dans et à l'extérieur de leurs régions respectives afin de renforcer l'identité régionale et québécoise, de réduire les fractures interrégionales et de combler la méconnaissance culturelle des régions ;
 - Créent des bourses pour les artistes à mi-carrière qui tiennent compte des particularités régionales ;
 - Favorisent l'implantation de centres d'artistes ;
 - Assouplissent la politique de financement des déplacements des artistes des régions. (SAGLAC-QC-AT-GASP-IM-BSL)
- 3.** Qu'afin d'assurer une vitalité culturelle sur tout le territoire québécois, l'État revoie ses programmes de financement dans le domaine culturel pour se doter d'une politique d'action régionale significative - incluant des outils financiers substantiels - pour soutenir la recherche, la création, la diffusion, la production, la diversité des pratiques artistiques et l'accessibilité. (M-AT-QC-GASP-IM)
- 4.** Que chaque région adopte une politique culturelle avec un plan d'action tenant compte entre autres : de la diversité des pratiques culturelles (types, territoires), du besoin d'interpénétration des pratiques culturelles rurales et urbaines et de l'importance des interactions interrégionales et internationales. (O-SAGLAC-QC-M)
- 5.** De soutenir le potentiel créatif et innovateur dans les régions éloignées pour nourrir culturellement les régions centrales et la métropole, de s'inspirer des modèles créatifs des régions (communautaires et de développement) pour la préparation des politiques nationales. (QC-GASP-IM-BSL)

6. D'accentuer la participation des jeunes aux arts et à la culture dans leur communauté, pour prévenir et enrayer, entre autres, le décrochage scolaire, très et trop répandu. (E)
7. De poursuivre la « révolution » culturelle de l'Outaouais, dans la relation entre la région urbaine et rurale notamment, en revendiquant une plus grande place de la culture régionale dans les médias et en accroissant, par tous les moyens, la participation à des activités culturelles auprès de toutes les clientèles. (O)
8. Que le gouvernement du Québec reconnaisse la valeur que représente l'Outaouais en tant que vitrine de l'identité québécoise, favorise l'intensification des relations avec le reste du Québec et contribue à déterminer et à affirmer un constituant identitaire fort qui ferait la fierté de la région. (O)
9. Que le gouvernement du Québec s'engage dans une véritable décentralisation des pouvoirs en matière culturelle et cristallise les pouvoirs dans les régions, l'État conservant le rôle de gardien de principes universels comme l'accessibilité, la démocratisation et l'intégration. (O-AT-E)
10. De rééquilibrer les ressources affectées à Montréal et aux régions. (E)
11. D'inclure la culture dans les plans stratégiques économiques des Conférences régionales des élus. (SAGLAC)
12. De reconnaître le rôle des régions comme participant à la promotion de la culture québécoise. (M)

Les politiques culturelles et le financement de la culture

Nous proposons :

1. De proclamer le statut prioritaire de la culture, notamment :
 - De réaffirmer le rôle de l'État dans le développement de la culture ;
 - De donner à la culture le statut de service public au même titre que l'éducation et la santé;
 - De reconnaître l'importance de la culture au développement durable de notre collectivité;
 - De reconnaître la nécessité d'identifier, développer et soutenir des moyens de transmission et de diffusion pérennes de celle-ci ;
 - De reconnaître le rôle de l'artiste et l'impact de ses activités dans les différentes sphères de la société ;
 - De réaffirmer le devoir de l'État de favoriser la démocratisation et l'accessibilité à la culture ;

- De réaffirmer l'importance du rôle de l'État dans le financement de la culture, dans l'établissement de politiques et dans sa promotion ;
- D'exiger l'application rigoureuse des politiques culturelles déjà en vigueur. (QC-GASP-IM-MTL)

2. De soutenir le rôle des médiateurs culturels qui font le pont entre la culture et la population, et de développer un réseau de passeurs/médiateurs culturels, afin de promouvoir une plus forte intégration et une certaine cohésion sociale:

- En identifiant les pôles et en renforçant les liens (culture-éducation-université-municipalités, etc.) ;
- En favorisant les contacts interinstitutionnels : écoles, municipalités, entreprises,
- En valorisant l'enseignement des arts ;
- En accentuant les efforts de promotion de la culture dans les cégeps et les universités ;
- En améliorant la formation des enseignants pour les sensibiliser aux arts et à la culture ;
- En mettant à contribution l'ensemble des intervenants (ex. : animateurs dans les écoles). (SAGLAC-QC-MTL)

3. Que, pour le financement de la création artistique :

- L'État assure un soutien récurrent adéquat ;
- L'État favorise le développement du mécénat individuel et collectif dans le secteur privé pour assurer de meilleures conditions de vie aux artistes et aux organismes culturels, par des mesures fiscales appropriées ;
- L'État mette en place des mécanismes pour contrer les effets négatifs du statut de travailleur autonome pour les artistes (accès au crédit, retraite, mesures fiscales, etc.) (MTL-SAGLAC-O)

4. Afin que chacun puisse goûter les fruits de la culture, d'assurer l'accessibilité à la culture, notamment :

- Que l'État s'assure d'une offre culturelle de qualité dans toutes les régions du Québec ;
- Que l'on multiplie les lieux de diffusion dans un plus grand nombre de communautés et ce, par un soutien financier accru et systématique aux productions et au rayonnement, par divers moyens, dont l'accès aux nouvelles technologies ;

- Que soit encouragée une production culturelle diversifiée au sein de l'espace public. L'expression « production culturelle diversifiée » est employée au sens de diversité ethnoculturelle : c'est donc la promotion de contenus culturels représentant la très grande diversité ethnoculturelle, propre à la réalité québécoise, dont il est ici question ;
- Que soient repensés les espaces culturels déjà existants en les rendant plus invitants, ouverts, accueillants, adaptés à toutes les clientèles.
- Que l'on suscite une plus grande demande à l'égard des manifestations culturelles.

(GASP-IM-E-MTL-QC)

- 5.** Que l'État valorise le patrimoine bâti, naturel, culturel et vivant du Québec, qu'il en favorise la conservation et la connaissance, qu'il légifère et augmente les budgets des organismes responsables aux niveaux national et régional (par exemple, les Conseils régionaux de la culture et la Commission des biens culturels), qu'il s'assure de la transmission de ce patrimoine de génération en génération par l'éducation des jeunes et de la communauté en général. (MTL-GASP-IM-QC)
- 6.** De soutenir le développement de la pratique amateur des arts pour augmenter la teneur culturelle dans la vie quotidienne. (MTL-QC)
- 7.** D'adopter une charte culturelle sur laquelle chaque politicien doit se prononcer, qui servira de grille d'évaluation pour tous leurs projets afin d'évaluer leurs impacts culturels. (SAGLAC)
- 8.** Que l'État attribue 1 % de ses budgets consacrés aux initiatives culturelles à celles qui favorisent la fierté et l'apprentissage de la langue française dans tous les domaines de ses activités, dont les écoles, les rapports avec les citoyens, l'accueil des immigrants, les communications. (SAGLAC)
- 9.** De multiplier les lieux et les occasions de rencontre, de partage et de pratique culturelle, de promotion et de discussion sur la culture en utilisant entre autres les nouveaux médias, les associations, les institutions. (QC-SAGLAC)
- 10.** D'éduquer la population et les élus sur le travail des artistes et assurer l'amélioration de leur condition socio-économique. (MTL)
- 11.** De favoriser les rencontres entre les artistes professionnels et le public, en particulier les jeunes, notamment lors de grands événements culturels, ainsi qu'avec les groupes communautaires. (MTL-O)
- 12.** De faire en sorte que l'urgence et la pression engendrée par la société de consommation ne viennent pas brimer l'authenticité du travail créatif. (M)
- 13.** Que soient rapatriés d'Ottawa, sous la juridiction exclusive du Québec, les trois secteurs suivants : immigration, télécommunications, culture. (M)

Les médias d'information et les nouvelles technologies

❖ *Les médias d'information*

Nous proposons :

- 1.** D'augmenter, de renforcer et d'améliorer l'image des régions véhiculée par les médias, notamment par les moyens suivants :
 - En développant des médias alternatifs et en soutenant les médias indépendants et communautaires ;
 - En améliorant la qualité des médias régionaux ;
 - En faisant en sorte que les médias nationaux traitent de sujets régionaux ;
 - En élargissant et/ou en régionalisant le mandat de Télé-Québec ;
 - En intégrant davantage de débats dans les médias ;
 - En intégrant plus d'intervenants régionaux ;
 - En faisant appel à des correspondants régionaux pour les bulletins et émissions nationales. (AT-BSL-E-GASP-IM)
- 2.** De faire de Télé-Québec un véritable réseau de télévision nationale. (GASP-IM)
- 3.** Que le Québec favorise la déconcentration, la décentralisation et l'appropriation régionale des outils de communication pour stimuler la responsabilisation des citoyens. (Fusion de 146-97) O-M
- 4.** Que les subventions gouvernementales faites aux médias soient conditionnelles à une programmation inclusive et diversifiée qui favorise l'intégration socioculturelle au Québec (MTL)
- 5.** De dégager un espace médiatique national au profit des créateurs et artistes œuvrant dans les régions autres que celle de Montréal. (QC)
- 6.** D'affirmer et de consolider les missions éducative et culturelle aux diffuseurs publics tels Radio-Canada et Télé-Québec (MTL)
- 7.** De former un observatoire pour qu'il y ait un équilibre au niveau de la couverture culturelle dans chaque région. (BSL)
- 8.** De sensibiliser les médias au rôle majeur qu'ils ont dans la transmission de la culture, des valeurs communes et de l'ouverture au monde dans la plus grande objectivité. (QC-M-E)
- 9.** De questionner les médias régionaux (éthique, vision) sur leur contribution à la définition de la culture québécoise. (E)

10. De créer un fonds sur les revenus publicitaires dans les hebdomadaires régionaux au profit des médias indépendants. (BSL)
11. D'offrir une formation en communication aux journalistes par l'Université du Québec à Rimouski, pour améliorer la qualité de la couverture médiatique. (BSL)
12. De créer un groupe de concertation régionale dans le cadre de la Conférence régionale des élus ayant comme mandat d'accroître la couverture médiatique des événements et des pratiques culturelles de la région. (O)
13. D'exiger la production d'un téléjournal pour la région du Bas-Saint-Laurent. (BSL)

❖ *Les nouvelles technologies de l'information*

Nous proposons :

1. Que les gouvernements fassent en sorte de réduire la fracture numérique et de rendre accessibles les nouvelles technologies de l'information, notamment Internet à haute vitesse, à toutes les régions (GASP-IM)
2. Que soit créée une chaire de recherche multimédia concernant les impacts des nouvelles technologies sur la culture en Abitibi-Témiscamingue afin de découvrir comment, à partir d'ici on peut préserver, affirmer notre identité, se faire connaître et rayonner. (AT)
3. Que les gouvernements rendent accessibles les nouvelles technologies aux organismes et entreprises culturelles (promotion/diffusion/création/réseautage) via notamment la création d'un fonds dédié exclusivement à l'achat et la mise à jour d'équipement pour les artistes et les organismes culturels. (AT-MTL)
4. Que l'on saisisse l'opportunité qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et des communications pour la démocratisation, la création, la conservation et la diffusion des arts et de la culture, notamment en région. (QC-AT)
5. D'encourager l'établissement d'un site internet incluant un calendrier info culture ayant pour objectif d'informer le public particulièrement sur les produits et les créations culturels québécois intégrant un intranet avec base de données des principaux organismes culturels, banques d'emplois, blogues, espace d'échanges et formations. (MTL)
6. De favoriser le développement du contenu francophone dans les NTIC. (MTL)

L'éducation et le rôle de l'école : par rapport aux pratiques culturelles et artistiques

Nous proposons :

- 1.** D'accroître l'importance de la culture dans la formation des maîtres et de rehausser les exigences lors de la sélection des candidats à l'enseignement. (O-QC)
- 2.** De faire de l'école un vrai milieu de vie qui stimule la créativité et qui intègre les arts et la culture, afin de redonner le goût de la culture, de notre culture, de notre langue et de développer la sensibilité à la chose commune. (QC)
- 3.** De développer à l'école des pratiques pédagogiques et des activités utilisant les œuvres culturelles comme matériau afin d'en découvrir le sens, le message et ainsi favoriser chez les jeunes un lien plus personnel, plus solide avec la culture. (QC)
- 4.** De développer une politique permettant d'initier, de favoriser, de valoriser, d'implanter et de promouvoir les pratiques culturelles et l'intérêt pour les arts dès la petite enfance à travers les lieux d'enseignement (du préscolaire à l'université), d'éducation populaire (centres communautaires) et de diffusion culturelle (maisons de la culture). (MTL-E-O-QC-AT-BSL)
- 5.** D'augmenter significativement le nombre de prestations d'artistes à l'intérieur des écoles dans le but de :
 - Initier les jeunes aux différentes pratiques culturelles ;
 - Créer des habitudes de pratiques culturelles ;
 - Introduire la culture à l'école ;
 - Maintenir les sorties culturelles, en groupe ;
 - Soutenir financièrement les artistes. (QC)
- 6.** Que le ministère de l'Éducation adopte des moyens concrets pour intégrer les artistes aux activités culturelles ainsi qu'aux curriculums scolaires et qu'il s'assure de la qualité et de la diversité de ces activités. (M-AT)
- 7.** Que les écoles aient accès aux NTIC comme moyen de promotion de la culture. (QC)
- 8.** De resserrer les liens entre la culture et l'éducation, de recentrer les interventions du ministère de l'Éducation sur son mandat central (éducation) et d'ajuster les budgets en conséquence. (QC)
- 9.** D'accroître le financement et l'offre de formation initiale et spécialisée, générale et professionnelle à tous les niveaux reliés aux pratiques culturelles afin d'assurer la continuité, l'accessibilité et l'enrichissement de la culture. (O)
- 10.** De mettre en place une politique culturelle dans les commissions scolaires. (E)

11. De bonifier et de promouvoir le programme La culture à l'école et d'en simplifier les processus. (BSL-E)
12. De prioriser l'enseignement de la culture et de la littérature québécoise dans toutes les institutions d'enseignement. (SAGLAC)
13. De mettre de l'avant le partenariat entre les commissions scolaires et les villes. (E)

L'éducation et le rôle de l'école : par rapport à la transmission de la culture québécoise et des valeurs communes

Nous proposons :

1. De responsabiliser davantage les éducateurs et les citoyens à la transmission de la culture et à l'importance de la qualité du français par :
 - La mise sur pied de cours de philosophie dès le primaire ;
 - L'augmentation du nombre de sorties culturelles ;
 - L'initiation des jeunes à l'importance du patrimoine québécois ;
 - La formation des éducateurs en matière culturelle. (MTL)
2. De développer un sentiment d'appartenance et de fierté régionale chez les jeunes d'âge scolaire par l'acquisition de connaissances patrimoniales régionales et par des échanges interculturels et intergénérationnels. (GASP-IM)
3. De mettre en place des programmes éducatifs visant à faire connaître le Québec actuel dans sa totalité à tous ses citoyens, dans le but de favoriser la compréhension d'une région à l'autre et d'une minorité à l'autre. (MTL)
4. Que l'éducation soit reconnue comme la valeur centrale (le fondement) de notre société et de son développement, en considérant particulièrement l'amélioration de l'enseignement du français et de l'histoire, pour tous. (MTL)
5. De profiter de la mise en place de la réforme pour renforcer le rôle de l'école comme lieu d'apprentissage et de transmission de la culture québécoise, d'ouverture et de sensibilisation à l'interculturalisme et d'apprentissage de la citoyenneté. (QC-EM-MTL-SAGLAC)
6. D'élargir l'enseignement de l'histoire universelle et nationale incluant l'apport des autochtones, des anglophones et des minorités, aux niveaux primaire et secondaire, c'est-à-dire un élargissement du contenu et du nombre d'années d'enseignement (transmission élargie des savoirs historiques, référence au modèle français). (MTL)
7. Que l'école soit porteuse de référence historique, artistique, littéraire. (QC)

8. D'intégrer la dimension interculturelle du Programme d'éducation internationale (PEI) dans les programmes d'éducation réguliers en mettant l'accent sur la mémoire collective (histoire universelle), la philosophie, la psychologie. (E)
9. D'enrichir les programmes éducatifs en augmentant la rigueur au plan de l'enseignement de la langue et en incluant des références culturelles québécoises. (O)
10. De modifier le curriculum de formation des professeurs de manière à favoriser la transmission aux étudiants de notions de sciences humaines obligatoires et développer leur sens critique. (MTL)
11. De mettre en place des programmes éducatifs et d'échanges interrégionaux sur la culture destinés aux jeunes, dans une perspective d'éducation à la citoyenneté. (BSL)
12. De valoriser la profession d'enseignant auprès des parents et favoriser l'échange entre les professeurs et les étudiants et même entre professeurs. (AT)
13. D'améliorer le programme de l'éducation à la citoyenneté à l'école. (BSL)
14. D'implanter un programme d'éducation aux médias. (BSL)

III- Les 21 priorités citoyennes

À l'issue de la démarche, 21 propositions citoyennes ont été retenues comme prioritaires sur 7 thèmes différents.

Culture commune : valeurs, citoyenneté et langue française

Nous proposons :

1. De réaffirmer et de promouvoir l'usage de la langue française comme :
 - la langue commune au sein de l'espace public;
 - le véhicule privilégié de la culture québécoise;
 - le vecteur de l'expression de l'identité collective;
 - un moyen propice à la réduction des clivages en fonction de l'âge, de la religion, de l'ethnie, de la langue maternelle, etc.
2. De tenir des états généraux pour définir les valeurs fondamentales communes du Québec. Que ces états généraux favorisent la participation du plus grand nombre de Québécois et de Québécoises de tous horizons. Ces valeurs communes pourront être regroupées dans une charte, un code ou une éventuelle constitution de l'État québécois, ou prendre la forme d'un projet social, politique, économique et culturel pour le Québec. Ces valeurs communes sont compatibles avec la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

- Qu'à cet égard, l'Institut du Nouveau Monde réalise auprès de la population une enquête afin de repérer et d'évaluer les forces et les faiblesses des racines de l'identité culturelle québécoise (par exemple : les classiques, le syndicalisme, la religion, la social-démocratie) afin de rédiger un « texte fondateur » de la culture québécoise.
 - Considérant le clivage Montréal-régions et la nécessité d'y remédier, que l'Institut du Nouveau Monde tienne une activité de réflexion sur le thème de la solidarité nationale.
- 3.** De revaloriser, et de favoriser la réappropriation et la diffusion la plus large possible de l'histoire du Québec, faite de pluralité.

Culture commune : la relation à l'autre, immigration, pluralisme religieux et nations autochtones

Nous proposons :

- 4.** De favoriser le dialogue interculturel dans l'espace public, au niveau des régions, des villes, des villages et des quartiers, par la création de forums, par des échanges culturels, des jumelages et des formules d'accompagnement, afin de favoriser la tolérance, la cohésion, le respect et l'acceptation de la diversité, d'une part, et de l'identité québécoise, d'autre part.
- 5.** Que les institutions publiques québécoises soient complètement laïcisées tout en préservant l'expression symbolique dans l'espace public.
- 6.** De favoriser l'accueil des immigrants dans toutes les régions du Québec, notamment par les moyens suivants :
- Préparer les municipalités, les intervenants sociaux et les structures d'accueil à accueillir les immigrants en développant les comportements et les politiques nécessaires, dont un kit d'accueil culturel des immigrants en région et une campagne de sensibilisation et de promotion à l'accueil des immigrants dans tous les secteurs d'activité de la région;
 - Décentraliser l'immigration vers les régions dans une optique d'occupation du territoire;
 - Amener chacune des collectivités à tracer son portrait identitaire afin de développer un modèle national d'accueil et d'intégration adaptable aux collectivités locales. Ce modèle s'appuierait, d'une part, sur les lignes directrices et les valeurs communes des Québécois et permettrait, d'autre part, d'informer davantage les immigrants sur la dimension irréductible de l'identité culturelle commune (langue, chartes des droits, démocratie...), ses codes culturels et sa part évolutive.
 - Investir dans les régions pour favoriser l'entrepreneuriat afin de développer des emplois pour faciliter l'intégration des immigrants et pour retenir les immigrants et les jeunes en région.

Les régions

Nous proposons :

7. De favoriser la transmission de la culture régionale par les moyens suivants :
 - Que l'école devienne un lieu concret d'apprentissage de l'histoire et de la culture régionales;
 - Qu'on développe un système d'éducation populaire et intergénérationnelle permettant l'apprentissage de l'histoire et de la culture régionales;
 - Que les médias rendent compte davantage des réalités régionales contribuant, elles aussi, à l'identité et à la culture québécoises.
8. Que les pouvoirs publics favorisent la diffusion culturelle en région :
 - Favorisent et encadrent, notamment par un réseau de partenaires, la circulation des artistes, la diffusion des œuvres et des organismes culturels dans et à l'extérieur de leurs régions respectives afin de renforcer l'identité régionale et québécoise, de réduire les fractures interrégionales et de combler la méconnaissance culturelle des régions;
 - Créent des bourses pour les artistes à mi-carrière qui tiennent compte des particularités régionales;
 - Favorisent l'implantation de centres d'artistes;
 - Assouplissent la politique de financement des déplacements des artistes des régions.
9. Qu'afin d'assurer une vitalité culturelle sur tout le territoire québécois, l'État revoie ses programmes de financement dans le domaine culturel pour se doter d'une politique d'action régionale significative – incluant des outils financiers substantiels – pour soutenir la recherche, la création, la diffusion, la production, la diversité des pratiques artistiques et l'accessibilité.

Déclaration spéciale

Nous reconnaissons que la culture est universelle. Son expression étant diversifiée, nous nous élevons contre le clivage entre Montréal et le reste du Québec dont les médias exagèrent l'ampleur. En matière de dynamique régionale, l'avenir de la culture québécoise repose sur :

- Un dialogue constant entre toutes les régions du Québec;
- Une juste distribution des ressources disponibles (humaines, financières, matérielles et médiatiques);
- La mise en valeur des particularités et richesses de chaque région;
- La reconnaissance du rôle respectif de chacune des régions urbaines et rurales;
- De plus, nous revendiquons une plus grande place de la culture régionale dans les médias en accroissant, par tous les moyens, la participation à des activités culturelles auprès de tous les citoyens, notamment des jeunes.

Les politiques culturelles et le financement de la culture

Nous proposons :

- 10.** De proclamer le statut prioritaire de la culture, notamment :
 - De réaffirmer le rôle de l'État dans le développement de la culture;
 - De donner à la culture le statut de service public au même titre que l'éducation et la santé;
 - De reconnaître l'importance de la culture au développement durable de notre collectivité;
 - De reconnaître la nécessité d'identifier, de développer et de soutenir des moyens de transmission et de diffusion pérennes de celle-ci;
 - De reconnaître le rôle de l'artiste et l'impact de ses activités dans les différentes sphères de la société;
 - De réaffirmer le devoir de l'État de favoriser la démocratisation et l'accessibilité à la culture ;
 - De réaffirmer l'importance du rôle de l'État dans le financement de la culture, dans l'établissement de politiques et dans sa promotion;
 - D'exiger l'application rigoureuse des politiques culturelles déjà en vigueur.
- 11.** De soutenir le rôle des médiateurs culturels qui font le pont entre la culture et la population et de développer un réseau de passeurs/médiateurs culturels, afin de promouvoir une plus forte intégration et une certaine cohésion sociale :
 - En identifiant les pôles et en renforçant les liens (culture-éducation-université-municipalités, etc.);
 - En favorisant les contacts interinstitutionnels : écoles, municipalités, entreprises;
 - En valorisant l'enseignement des arts;
 - En accentuant les efforts de promotion de la culture dans les cégeps et les universités;
 - En améliorant la formation des enseignants pour les sensibiliser aux arts et à la culture;
 - En mettant à contribution l'ensemble des intervenants (ex. : animateurs dans les écoles).
- 12.** Que, pour le financement de la création artistique :
 - L'État assure un soutien récurrent adéquat;
 - L'État favorise le développement du mécénat individuel et collectif dans le secteur privé pour assurer de meilleures conditions de vie aux artistes et aux organismes culturels, par des mesures fiscales appropriées;
 - L'État mette en place des mécanismes pour contrer les effets négatifs du statut de travailleur autonome pour les artistes (accès au crédit, retraite, mesures fiscales, etc.).

Les médias d'information et les nouvelles technologies

Nous proposons :

- 13.** Que les gouvernements fassent en sorte de réduire la fracture numérique et de rendre accessibles les nouvelles technologies de l'information, notamment Internet à haute vitesse, à toutes les régions.
- 14.** D'augmenter, de renforcer et d'améliorer l'image des régions véhiculée par les médias, notamment par les moyens suivants :
 - En développant des médias alternatifs et en soutenant les médias indépendants et communautaires;
 - En améliorant la qualité des médias régionaux;
 - En faisant en sorte que les médias nationaux traitent de sujets régionaux;
 - En élargissant et/ou en régionalisant le mandat de Télé-Québec;
 - En intégrant davantage de débats dans les médias;
 - En intégrant plus d'intervenants régionaux;
 - En faisant appel à des correspondants régionaux pour les bulletins et émissions nationales.
- 15.** De faire de Télé-Québec un véritable réseau de télévision nationale.

L'éducation et le rôle de l'école : par rapport aux pratiques culturelles et artistiques

Nous proposons :

- 16.** D'accroître l'importance de la culture dans la formation des maîtres et de rehausser les exigences lors de la sélection des candidats à l'enseignement.
- 17.** De faire de l'école un vrai milieu de vie qui stimule la créativité et qui intègre les arts et la culture, afin de redonner le goût de la culture, de notre culture, de notre langue et de développer la sensibilité à la chose commune.
- 18.** De développer à l'école des pratiques pédagogiques et des activités utilisant les œuvres culturelles comme matériau afin d'en découvrir le sens, le message, favorisant ainsi chez les jeunes un lien plus personnel, plus solide avec la culture.

L'éducation et le rôle de l'école : par rapport à la transmission de la culture québécoise et des valeurs communes

Nous proposons :

19. De responsabiliser davantage les éducateurs et les citoyens à la transmission de la culture et à l'importance de la qualité du français par :
 - la mise sur pied de cours de philosophie dès le primaire;
 - l'augmentation du nombre de sorties culturelles;
 - l'initiation des jeunes à l'importance du patrimoine québécois;
 - la formation des éducateurs en matière culturelle.
20. De développer un sentiment d'appartenance et de fierté régionale chez les jeunes d'âge scolaire par l'acquisition de connaissances patrimoniales régionales et par des échanges interculturels et intergénérationnels.
21. De mettre en place des programmes éducatifs visant à faire connaître le Québec actuel dans sa totalité à tous ses citoyens, dans le but de favoriser la compréhension d'une région à l'autre et d'une minorité à l'autre.

L'Institut du Nouveau Monde

Fondé en 2004, l'Institut du Nouveau Monde (INM) est un organisme indépendant, non partisan, à but non lucratif, voué au renouvellement des idées et à l'animation des débats publics au Québec. L'Institut travaille dans une perspective de justice sociale, dans le respect des valeurs démocratiques et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. Par ses actions, l'INM encourage la participation civique des citoyens, le renforcement du lien social et la valorisation des institutions démocratiques.

Le Rendez-vous stratégique de l'INM sur la culture est le troisième Rendez-vous stratégique portant sur un thème d'importance. Le Rendez-vous stratégique sur la santé, tenu au printemps 2005, a donné lieu à la publication des propositions « 100 idées citoyennes pour un Québec en santé » et à leur dépôt auprès des décideurs du secteur de la santé et des services sociaux du Québec et de l'Organisation mondiale de la santé. Celui sur l'économie, qui s'est déroulé durant l'hiver 2006, a généré la création du Projet Bonheur sur les indicateurs de bien-être, et un livre à paraître au cours de l'année 2007.